

Procès-Verbal du Comité Directeur du 21 novembre 2015 à Montpellier

Étaient présents :

Mesdames CRUBELLIER Ludivine, SUDRE Caroline,
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, GIL Robert, MICHEL Gilles,
NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, PUYRENIER Patrick, TRAIN Dominique, VAYEUR
Jacky, VERNEREY Gérard,

Assistaient à la réunion :

Les Conseillers Technique Sportif Thierry JAMET et Joseph BRITTO

Étaient excusés :

Mesdames BERNARD Nathalie, FAUVEAU Magali, GAUTHEY Nathalie, JARROUSSE Françoise, , SARRUS
Anne,
Monsieur BRUNETON Jean-Paul, DUFOUR Simon, HERNANDEZ Jean Paul, JAMET Philippe et
JARROUSSE Yves,

Sont présents 14 membres /24, le quorum est atteint.

Le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 9 heures 30 assisté
par le Secrétaire Général et la secrétaire du comité. Les points 2 et 3 de l'ordre du jour seront inversés.

Ordre du Jour :

- 1.- Ouverture par le Président
- 2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
- 3.- Préparation Assemblée Générale du CRNLR 2014/2015 à Canet, points des commissions...
- 4.- Questions diverses.

Toutes nos amitiés à Jean Paul BRUNETON

Toutes nos félicitations aux sportifs et sportives concourant actuellement aux Championnats de France
élite hiver à Angers et ayant acquis un podium ou amélioré un chrono.

I.- Ouverture par le Président

Approbation du dernier PV du Comité Directeur du 12 septembre 2015.

Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

II.- .- Préparation Assemblée Générale du CRNLR 2014/2015 à Canet – point sur les commissions

II.1.- Les Rapports

Sont présentés les rapports suivants :

- Commission Natation Sportive
- Commission Water Polo
- Commission Natation Eau Libre
- Commission Natation Estivale
- Commission Natation Natation Synchronisée

- Commission des Officiels
- Commission Informatique
- Commission Médicale

ainsi que le rapport de la dynamique sportive natation course.

Le rapport d'activité, le rapport de la dynamique territoriale et le rapport du trésorier seront joints à l'envoi des documents aux clubs régionaux par courriel.

II.2.- Statistiques

Sont présentés les statistiques suivantes :

- Participation aux compétitions
- Etats de bassin en Languedoc-Roussillon
- Bilan des championnats
- Accès au haut niveau et haut niveau
- Clubs en Languedoc-Roussillon
- Licences
 - Les effectifs et les ratios
 - Les renouvellement, nouvelles et transferts
 - Les plus de 10 ans et plus, les 9 ans et moins
 - Par sexes, par disciplines, par catégories

III.3.- Bilan de Formation ENF

Sont présentés les bilans suivants :

- Les évaluateurs
 - Nombre d'évaluateurs ENF 1, 2 et 3 formés
- Les diplômes ENF
 - Nombre de sessions "Sauve Nage, Passeport de l'Eau et Passeport Compétition" effectuées.
 - Nombre de diplômes "Sauve Nage, Passeport de l'Eau et Passeport Compétition" passés.
- Les formations fédérales
 - Brevets Fédéraux 1, 2 et 3
- Les formations d'Etat
 - Brevet Professionnel JEP AAN

III.4.- CNC

Présentations et discussion du classement des clubs 2015 sous ses deux formes.

II.5.- Récompenses FFN 2015

La commission fédérales des récompenses a proposé d'attribuer les récompenses suivantes (validées en comité directeur fédéral) :

- 13 médailles d'Or sur 25 propositions
- 18 médailles Vermeil sur 42 propositions
- 28 médailles d'Argent sur 46 propositions
- 41 médailles de Bronze sur 81 propositions
- 60 Diplômes de Reconnaissance sur 138 propositions

Sont récompensés au niveau de la région Languedoc-Roussillon :

Médailles FFN d'Or :

Madame Viviane VAYEUR-JEYSY de Sète Natation EDD

Monsieur Gérard NURIT du CN Carcassonne (Commission des récompenses)

Médaille FFN d'Argent :

Monsieur Jean MAURAT de Canet 66 Natation

Médaille FFN de Bronze :

Madame Michèle LEPINOY de Sète Natation EDD

Diplômes de reconnaissance

Madame Nathalie BERNARD-RUIZ du Montpellier Paillade Natation
et Monsieur Philippe JAMET du Montpellier 3MUC Natation

II. 6.- Récompenses Régionales 2015

Etude des propositions régionales, les dirigeants, officiels ou entraîneurs suivants sont proposés :

8 Médailles d'Or :

Monsieur	CHAFES Jean-Pierre	Sète Natation EDD
Monsieur	HARDY Patrick	NC Nîmois
Monsieur	GARRIDO Loïc	AS St Cyprien
Madame	BOSC Albane	Aqualove Sauvetage Montpellier
Monsieur	GAYRAUD Jacques	Montpellier 3MUC Natation
Monsieur	MAURAT Jean	Canet 66 Natation
Madame	CAILLAUD Vanessa	CN Saint Cyprien
Madame	CRUBELLIER Ludivine	D Clermont l'Hérault

12 médailles d'Argent :

Madame	CERDA Florence	NC Nîmois
Madame	DUNYACH Lucie	CN Saint Cyprien
Monsieur	MICHELARD Frédéric	SO Bagnols Marcoule
Monsieur	DALISSON Michel	CN Castelnaudary
Monsieur	AVARGUEZ Sylvain	ASPTT Montpellier
Monsieur	LEROY Patrick	Montpellier NS
Monsieur	FERNANDEZ Cédric	Alès CNCA
Monsieur	HERNANDEZ Jean-Paul	Canet 66 Natation
Monsieur	PUYRENIER Patrick	Sète Natation EDD
Monsieur	RABAGLIA Jérôme	CN Lunel
Monsieur	ROQUES Jean Jacques	CA Pézenas
Madame	STEFANELLO Anne	CNS Saint Estève

12 Médailles de Bronze

Madame	BARO Pascale	Eveil Mendois
Madame	BERNADA Malorie	Montpellier NS
Madame	SAVOURNIN Alisson	ASPTT Montpellier
Monsieur	AVENA Marc	Sète Natation EDD
Madame	GIL Nicole	Canet 66 Natation
Monsieur	GOURI Karim	Sète Natation EDD
Madame	LE BOULCH Eveline	Canet 66 Natation
Monsieur	MARIMOUTOU Julien	Eveil Mendois
Madame	PAQUET Valérie	CN Lunel
Monsieur	POPOVITCH Nicolas	NC Nîmois
Monsieur	VACHE Alexandre	NC Nîmois
Monsieur	GENEST Eric	CN Atlantie

21 Diplômes de reconnaissance

Madame	TAHIR Claude	Canet 66
Monsieur	WILCZEWSKI Pierre	AS Salindres
Madame	PORTE Anne	AS Salindres
Monsieur	FLORI Xavier	AC Cournonterral
Monsieur	OLTRA Carole	CN Lunel
Madame	ARNALIS Daniel	CN Lunel
Madame	PILIC Danièla	AS Synchro 66
Madame	DEZES Yalla	AS Synchro 66
Madame	BURLON Elisabeth	CNC Alès
Monsieur	ORLANDINI Raphaël	CNC Alès
Madame	MACIEL Manon	ASPTT Montpellier
Madame	RAYNAL Charlotte	ASPTT Montpellier
Monsieur	GAYRAUD Albin	DDPA Dauphins Lozère
Monsieur	GROSMAIRE Yves	CA Pézenas
Monsieur	PEREZ Joël	Canet 66 Natation
Madame	SOLER Laurence	AN St Gilles
Madame	MAZERAN Anne	ASLV Lodève
Monsieur	BRELIERE Bruno	Montpellier PN

Madame PAGEOT Jany CN Ceret
 Monsieur ACOSTA Gontran L Laudun Lac
 Madame BORDERES Noella CN Narbonne

Aux sportifs :

L'or pour : DEBERGHES Fanny de l'ASPTT MONTPELLIER

L'argent pour : Abbygaëlle SLONINA du CN Saint Cyprien, BROTHIER Théo et PEISSON Mathieu de Sète Natation EDD

le Bronze pour : PLANEIX Eve de Sète Natation EDD, PERDU Baptiste de l'ASPTT Montpellier, SELVA Alexandre de Canet 66 et LEPAGE Alexandre du Montpellier Paillade Natation

III.7.- Financier - Comptabilité

A/ Le budget prévisionnel restera dans son fonctionnement le même que l'an dernier.

B/ les écritures enregistrées au 31 septembre 2015 (fin de la saison) laissent apparaître un solde positif de 21.909,09 €.

Après la prise en compte des sommes à percevoir ou à régler au 31 septembre 2015 d'un montant de :

- 7.262,64 € à percevoir que sont la ristourne licences FFN, l'aide FFN pour participation à la Coupe de France estivale 2015 et le remboursement de la formation CAEPMNS. Les subventions régionales étant à jour enregistrées sur la saison 2014/2015.
- 48.412,03 € à régler, les aides aux départements (le déplacement coupe Alex Jany et la ristourne annuelle sur les licences), les ristournes encadrement des sélections, les aides Labellisation

Soit la somme de - 41.149,39 €, ainsi le bilan de la saison 2014/2015 laisse un déficit de 19.240,30 € tout solde compris.

C/ Le solde des comptes bancaires au 31 septembre 2015 sont présentés en y incluant les dépenses et ressources concluant la saison. Ils sont expliqués et discutés.

D/ La comptabilité des comptes des Pôles de Font Romeu arrêtés au 15 septembre sont présentés et discutés

L'ensemble des membres présents suite à la présentation des nouvelles régions approuvent qu'un point de trésorerie soit fait en fin d'année 2015 afin de pouvoir élaborer une continuité financière lors de l'assemblée générale 2016, qui pourrait se dérouler en début d'année 2017 clôturant ainsi les exercices du comité régional de natation du Languedoc-Roussillon.

III.8.- Ristournes

Sous réserve de confirmation d'éléments manquants au niveau des aides pour la formation, les aides 2015 seraient :

	Nbre/Licenciés		Confirmation		Licence	Licences	Formation	Déplacements	Engagements	Collectifs	Encadrement	à payer	
	An -1	An	%	Nb	Bonus/Malus	9ans et -	N/3						
Aides aux clubs Labellisés													
SO BAGNOLS-MARCOULE	114	112	-2%	-2	- €	145,00 €		110,00 €	98,00 €		200,00 €	553,00 €	
CN CÉVENNES ALÈS	356	351	-1%	-5	- €	335,00 €		636,00 €	808,00 €	1 000,00 €	200,00 €	2 979,00 €	
BEAUCAIRE TARASCON AC	403	449	11%	46	130,69 €	1 145,00 €		20,00 €	28,00 €			1 323,69 €	
AC DE COURNONTERRAL	87	139	60%	52	316,78 €	265,00 €	166,67 €	10,00 €	10,00 €			768,45 €	
ASPTT MONTPELLIER	278	295	6%	17	9,63 €	315,00 €		669,00 €	836,00 €	1 650,00 €		3 479,63 €	
CN BEZIERS MEDITERRANEE	454	500	10%	46	54,21 €	535,00 €		121,00 €	194,00 €			904,21 €	
CN LUNEL	640	804	26%	164	509,94 €	995,00 €	900,00 €	423,00 €	856,00 €		200,00 €	3 883,94 €	
CANET 66 NATATION	605	693	15%	88	149,09 €	1 025,00 €	500,00 €	2 358,00 €	2 194,00 €	5 400,00 €		11 626,09 €	
MONTPELLIER NAT SYNCHRO	337	310	-8%	-27	- 8,41 €	210,00 €		215,00 €	70,00 €		200,00 €	686,59 €	
AQUA ET SYNCHRO 66	248	191	-23%	-57	- 128,71 €	280,00 €	1 000,00 €	210,00 €	24,00 €			1 385,29 €	
CN ST-CYPRIEN	234	204	-13%	-30	- 42,31 €	330,00 €		1 610,00 €	92,00 €	1 400,00 €		3 389,69 €	
Sous-Total	3756	4048			990,91 €	5 580,00 €	2 566,67 €	6 382,00 €	5 210,00 €	9 450,00 €	800,00 €	30 979,58 €	
Aides aux Départements													
Aude	965	797	-21%	-168		941,55 €		800,00 €				1 741,55 €	
Gard	2258	2347	4%	89		2 978,10 €		800,00 €				3 778,10 €	
Hérault	3874	4053	4%	179		6 005,28 €		800,00 €				6 805,28 €	
Lozère	215	252	15%	37		363,85 €						363,85 €	
Pyrénées Orientales	1567	1542	-2%	-25		2 343,68 €		800,00 €				3 143,68 €	
Sous-Total	8879	8991			- €	12 632,45 €	- €	3 200,00 €	- €	- €	- €	15 832,45 €	
Aides aux clubs non labellisés													
AN Saint Gilles											200,00 €	200,00 €	
SETE Natation EDD											600,00 €	600,00 €	
MoNTPPELLIER La Paillade											200,00 €	200,00 €	
CN Saint ESTEVE											200,00 €	200,00 €	
NC NIMES											400,00 €	400,00 €	
Sous-Total											1 600,00 €	1 600,00 €	
TOTAL			moins de 20%			990,91 €	18 212,45 €	2 566,67 €	9 582,00 €	5 210,00 €	9 450,00 €	2 400,00 €	48 412,03 €

II.9.- Vœux 2015

Deux vœux sont présentés par le club NC Nîmois. Après discussion, les réponses sont les suivantes :

Premier vœu - *Nous souhaitons que le comité revioie les critères d'attribution de labellisation*

- 1.- La labellisation est une opération mise en place par la F.F.N. votée en Assemblée Générale Fédérale, à mettre en œuvre par la FFN et ses régions selon le label.
- 2.- La commission labellisation du comité régional définit les critères d'attribution et les aides de la labellisation régionale qui sont présentés et votés par le Comité Directeur LR et adoptés par en Assemblée Générale des clubs du Languedoc-Roussillon.

Deuxième vœu - *Nous souhaitons que la licence des officiels soit également au tarif réduit; Ce sont des bénévoles qui sont indispensables au bon déroulement des compétitions. La prise en charge des licences des officiels par les clubs représente un coût trop élevé, alors que nous les formons.*

- 1.- Ce vœu déjà a été déposé plusieurs fois au niveau fédéral et présenté au vote en Assemblée Générale Fédérale. Il a été à chaque fois refusé.

2.- Au niveau régional :

- Chaque club gère ses licenciés en respect de leur statut et de leur règlement intérieur.
- L'informatisation par "Extranat" de la saisie des licences par les clubs ne permet pas de satisfaire cette exigence, par le fait de l'existence unique de deux tarifs FFN concernant les licences à "tarif plein" et à "demi tarif".
- Une ristourne sur la part régionale de la licence existe pour les clubs labellisés.

III.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

III.1.- Nouvelle organisation des départements sportifs fédéraux

Lors du conseil des régions, le DTN Jacques Favre nous a présenté la nouvelle organisation des départements sportifs suite au départ le 1er septembre dernier du Directeur de la Natation Course, Patrice Cassagne. La direction de la natation course et de l'eau libre a été confiée à Stéphane Lecat, l'objectif étant un regroupement de ces deux disciplines.

Les deux commissions resteront en revanche bien distinctes.

Natation Course :

Jean-Lionel Rey vient soutenir Stéphane Lecat.

2 entraîneurs en chef : Fabrice Pellerin et Romain Barnier

Laurent Guivarc'h reste en charge du développement natation course.

Eau Libre :

Sur le collectif olympique eau libre, Stéphane Lecat reste le Directeur.

Philippe Lucas sera l'entraîneur de ce collectif.

Patrick Dréano et Eric Boissière viendront en renfort du département eau libre.

Thierry Boulonnois sera en charge du développement de l'eau libre et des règlements.

III.2.- CoSMoS

A) Proposition du CoSMoS pour les adhésions groupées

Le Secrétaire général Michel SAUGET nous a rappelé l'accord donné par le comité directeur pour une adhésion groupée FFN/Comités. Le CoSMoS ayant accepté de rembourser les comités ayant déjà réglé l'adhésion 2015, le bureau fédéral a décidé de valider une adhésion dès ce jour. Un courrier a été adressé aux comités régionaux et départementaux pour les aviser de ces nouvelles dispositions.

B) Bilan des adhésions au CoSMoS

Le tableau récapitulatif des inscriptions porté à la connaissance du comité directeur fédéral signale que seules 110 structures fédérales sont adhérentes au COSMOS, ce qui est très peu.

Michel Sauget demande donc à tous les Présidents des comités régionaux de relancer leurs structures en leur présentant les avantages du Conseil Social du Mouvement Sportif. Il rappelle que la Fédération a déjà pris en charge l'adhésion de ses comités départementaux et régionaux et que l'adhésion pour les clubs s'élève à 50 euros.

III.3.- Affaires juridiques

Le Directeur Général a informé le bureau de l'accusation de concurrence déloyale formulée par un organisme à l'encontre de l'ERFAN de Franche-Comté. Le service juridique de la FFN suit ce dossier, mais il apparaît de nouveau indispensable que les ERFAN ne dispensent des formations qu'à des licenciés FFN.

III.4.- Congrès 2016

L'organisation à Bordeaux est confirmée les vendredi 3, Samedi 4 et dimanche 5 juin 2016.

Les points abordés, autour du thème principal « le développement de mon club » afin que le club soit bien au centre du dispositif, devraient être choisis parmi :

- Les pratiques émergentes de développement
- Les formations et l'encadrement sportif (les BP, les BF, le titre, la reconversion)
- Les finances (CNDS – plan comptable)
- Le positionnement social du club (plan citoyen du sport, j'apprends à nager, la communication)
- Le projet associatif
- Le club dans sa piscine
- Le club employeur (les obligations – la CCNS – le CoSMoS – les assurances)
- La labellisation

III.5.- Apprendre à nager - Savoir nager

A) Bilan estival de l'action « savoir nager » au niveau fédéral

Le bilan est meilleur que l'année précédente (+ 8 %) mais reste insatisfaisant, compte tenu des aides de l'Etat et de la FFN. Le Président Francis LUYCE rejoint ce constat et regrette le manque de motivation de certains clubs sur cette opération.

Il rappelle que le dispositif « j'apprends à nager » est aujourd'hui une priorité ministérielle, à hauteur d'1 million d'euros, et sera mis en place durant les petites vacances scolaires. Il est dommage que les moyens alloués par l'Etat ne soient pas utilisés par les clubs.

Ce plan est complété par le « plan Citoyen du Sport » initié par l'Etat.

Il informe que tous les financements n'ont pas encore été mobilisés et que des dossiers peuvent encore être déposés.

B) Bilan financier fédéral du Savoir Nager 2015

Nom du club	Activités			Montant par cycles	TOTAL I.F.	TT Participants	Licences			Part. 15 séances	Montant I.C. 15	TOTAL I.C.F.	TOTAL Savoir Nager 2015	en 2014			en 2013		
	Nb Jours	NB Séances	Nb cycles				FFN	Autres	F					G	TT	F	G	TT	
CN Carcassone	19	186	1	100 €	100 €	13	13		4	100 €	40 €	140 €							
CN Narbonne	38	574	3	100 €	300 €	35	35		30	100 €	300 €	600 €	16	22	38	16	14	30	
SO Bagnols	30	323	2	100 €	200 €	24	24		10	100 €	100 €	300 €							
NC Le Vigan	30	340	2	100 €	200 €	24	24		20	100 €	200 €	400 €	14	6	20	7	13	20	
AS Salindres	30	1050	6	100 €	600 €	70	79		70	100 €	700 €	1 300 €	30	30	60	28	19	47	
AASS Agde	15	288	2	100 €	200 €	20	20		13	100 €	130 €	330 €	30	35	65				
ASLV Lodève	15	140	1	100 €	100 €	10	10		5	100 €	50 €	150 €							
CN Lunel	41	1976	14	100 €	1 400 €	144	136	8	118	100 €	1 180 €	2 580 €	15	14	29				
ASPTT Montpellier	20	1080	6	100 €	600 €	72	72		72	100 €	720 €	1 320 €	34	30	64				
Sete NEDD	47	1219	8	100 €	800 €	84	74	10	51	100 €	510 €	1 310 €	15	28	43	23	26	49	
CN Atlantie	35	862	5	100 €	500 €	59	59		53	100 €	530 €	1 030 €	29	30	59	35	43	78	
	320	8038	50		5 000 €	555	546	18	446		4 460 €	9 460 €	208	228	436	131	133	264	

C) CNDS - dispositif J'apprends à nager - Récapitulatif des dossiers présentés par la région Languedoc-Roussillon (rappel courriel transmis aux Comités départementaux)

Les décisions officielles du comité de sélection du dispositif « J'apprends à nager » (du 15 octobre dernier). Je laisse le comité régional de natation informer les comités départementaux de notre région. Conformément aux directives émises par le Directeur Général du CNDS, nous devons veiller à ce que les structures retenues renseignent les éléments d'évaluation et de reporting sur la mise en œuvre de cette opération :

- avant le 31 janvier 2016 : pour les actions s'étant déroulées en 2015 ;
- avant le 31 juillet 2016 : pour les actions devant se dérouler entre le 1er janvier et le 30 juin 2016.

Conformément à la demande, la toute nouvelle DRDJSCS se chargera de centraliser ces éléments et de les transmettre au CNDS suivant les échéances indiquées ci-dessus. Gérard PEGON

(gerard.pegon@drjscs.gouv.fr), conseiller de la DRJSCS, est en charge du suivi de ce dispositif pour ce qui concerne l'ex-territoire du Languedoc-Roussillon.

Session	Département	Structure	Fédération	Decision	Montant accordé	Remarques
1	11 Aude	CN Carcassonnais	Natation	Dossier_refusé	0 €	Manque de précision sur les bénéficiaires de l'action
1	11 Aude	Aqua club Trebeen	Natation	Dossier_refusé	0 €	Manque de précision sur les bénéficiaires de l'action
1	11 Aude	CD sport adapté 11	FFSA	Dossier_refusé	0 €	Public ne relevant pas des cibles mais ce qui s'explique par la structure porteur. Typiquement un dossier qui devrait relever de la part territoriale
1	30 Gard	SO Bagnols Marcoule	Natation	Dossier_retenu	1 500 €	
1	30 Gard	Nautic club nîmois	Natation	Dossier_retenu	4 000 €	
1	30 Gard	Beaucaire Tarascon AC	Natation	Dossier_retenu	2 000 €	
1	30 Gard	AS salindre	Natation	Dossier_retenu	3 000 €	
1	34 Hérault	Montpellier paillade	NC	Dossier_refusé	0 €	Projet intéressant mais ne proposant pas la gratuité
1	34 Hérault	CN de Lunel	NC	Dossier_retenu	6 500 €	
1	48 Lozère	CD Usep Lozère	USEP	Dossier_refusé	0 €	Action annulée
1	48 Lozère	CN d'Atlantie	FFN	Dossier_retenu	2 000 €	
1	48 Lozère	CD sport en milieu rural	Sport en milieu rural	Dossier_retenu	3 200 €	
1	66 P.O.	CD Usep 66	USEP	Dossier_retenu	6 400 €	
1	66 P.O.	Aqua et synchro 66	NC	Dossier_retenu	4 000 €	
TOTAL					32 600 €	

III.6.- Bilan de la réunion du CIAA du jeudi 24 septembre 2015

Information fédérale : L'Assemblée Générale du CIAA s'est tenue au siège de la Fédération le jeudi 24 septembre 2015. Le bilan de ces 9 dernières années est satisfaisant avec la création de l'ENF, la mise en place du Sauv'nage, la progression dans le domaine des équipements.

Néanmoins, pour des raisons diverses, le CNOSF a décidé de cesser les activités du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques en son sein. Les membres du CIAA souhaitent cependant poursuivre ces activités et ont sollicité la possibilité de garder le volume de communication avec le logo du CNOSF. Le Président a demandé au Comité Directeur de se prononcer sur la création de cette entité qui en cas de réponse positive se ferait en collaboration étroite avec le département juridique et le Directeur Général, notamment sur sa forme. Accord du comité directeur.

III.7.- Synthèse du pacte commun de progression

Présentée lors du conseil des régions ayant pour but d'élaborer un plan de travail et la signature de conventions avec les régions. Elle concerne les points suivants :

- Communication
- Développement
- Emploi Formation
- Licences
- Organisation Structures
- Synthèse

III.8.- Labellisation et formation

A) Bilan et Label fédéral

FFN Languedoc-Roussillon	Label		Licences	Engagements Compétitions	Formation	TOTAL à verser
ASPTT Montpellier	International	NC	691,00 €	230,00 €	- €	921,00 €
CNC Alès	National	NC	1 034,00 €	144,00 €	- €	1 178,00 €
Canet 66 Natation	National	NC	2 169,00 €	1 710,00 €	- €	3 879,00 €
CN Saint Cyprien	National	NS	644,00 €	780,00 €	- €	1 424,00 €

B) Formation

Brevet Fédéral 4° degré FFN - Procédure CIAA option Natation Course.

Cette formation est ouverte :

- Aux Entraîneurs de club licencié FFN ou d'une Fédération du CIAA depuis au moins 3 saisons,
- Titulaires BEESAN à jour CAPEMNS et à jour révision PSE1
- Titulaires des titres Evalueur ENF1 et ENF2
- Fournir attestation jointe justifiant d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation **d'une durée minimale de 350 h 00** au cours des 5 dernières années. Le perfectionnement sportif correspond à l'encadrement de jeunes dans le cadre des premières pratiques compétitives (au-delà du niveau du Pass'compétition de chacune des différentes fédérations).
- Positionnement obligatoire à réaliser avant l'entrée en formation.

Le BF4 associé au BEESAN permet d'obtenir l'équivalence directe du DEJEPS, diplôme du Ministère des sports de niveau III. Attention il s'agit bien d'une formation avec certifications et non d'une équivalence ou d'une V.A.E.

Dates : Les 20 21 et 22 juin 2016 ; les 27 28 et 29 juin 2016; les 1 et 2 septembre 2016

Lieu : Siège du Comité Régional de Natation du Languedoc Roussillon à Montpellier.

Programmes : 50 h 00 en centre de formation (sans l'évaluateur ENF3)

Coût : Possibilité de prise en charge par un OPCA pour les salariés.

Coût stagiaire OPCA	Coût stagiaire autofinancement	Nombre de stagiaires
1 500 €	750 €	10 et plus
	900 €	9 à 8
	1 100 €	7 à 6

Inscription : Dossier d'inscription, attestation d'expérience d'entraînement « Perfectionnement sportif », programme et tarifs à télécharger sur le site et à retourner à ERFAN LR avec les 2 chèques (coût formation + coût édition diplôme) – au siège du Comité régional de Natation – 1039 rue Georges Méliès – CS 37093 – 34967 MONTPELLIER Cedex 9.

Date limite d'inscription : 1 juin 2016

III.9.-Réforme territoriale

- ✚ Une récente note du ministère de la Jeunesse et des Sports fixe la limite de mise en place des nouvelles régions pour les fédérations sportives au 31 décembre 2017 et demande à ces fédérations de préciser l'échéancier de mise en place avant fin septembre.
- ✚ La discussion laisse transparaitre de nombreuses divergences en fonction des territoires et de l'avancement des « négociations » déjà entreprises par certains.
- ✚ De nombreuses interrogations subsistent et le bureau FFN propose qu'une présentation plus approfondie soit faite, après discussion lors du conseil des régions, au comité directeur de décembre 2015.
- ✚ Les diaporama fédéraux sont présentés pour choix de l'option et mise en place dans les régions
 - Présentation
 - Réflexion
 - Gouvernance
- ✚ La date butoir de validation de la nouvelle organisation sera fixée à l'assemblée générale fédérale d'avril 2017, la saison 2017/2018 devant débiter avec les nouveaux territoires.
 - L'assemblée électorale de la FFN de décembre 2016 est repoussée au 1^{er} trimestre 2017.
 - Une assemblée extraordinaire est organisée en octobre ou novembre 2016 pour valider les nouveaux statuts fédéraux et régionaux.
 - les comités régionaux organisent une assemblée extraordinaire en décembre 2016 ou janvier 2017 pour entériner les nouveaux statuts, conformément au découpage territorial, et leur assemblée générale électorale en février 2017.
 - L'assemblée générale électorale de la FFN est organisée en mars 2017 avec un corps électoral nouveau issu des élections régionales de février 2017.

✚ Il conviendra donc pour les nouvelles régions de :

- ✚ Réunir un Groupe de Pilotage de la Fusion composé, pour chaque Comité Régional :
 - du Président
 - de deux ou trois membres élus
 - du CTS coordonnateur
 - du responsable de l'ERFAN
 - du (ou des) salarié(s) (éventuellement)
- ✚ Définir à chaque réunion : les sujets à aborder
 - Sièges et ERFAN
 - Budgets, patrimoine, subventions, tarifs licences, indemnités, droits d'engagements, ...
 - Salariés, missions, horaires, conventions, ...
 - Natation course : compétitions, stages, sélections, officiels
 - Water-Polo, Natation synchronisée, Plongeon, Eau libre, Maîtres
 - NGN, Nager Santé, Eveil, Savoir Nager, J'apprends à nager, labellisation, ...
 - Statuts, gouvernance, inter-région, site internet, bénévoles, équipements ...
- ✚ Prévoir :
 - Une rencontre avec les salarié(s), où chacun présente ses missions, travaux, horaires, contraintes, souhaits, ...
 - Une rencontre avec les présidents des comités départementaux concernés.
 - Décembre 2016 : Assemblées extraordinaires pour modification des statuts
 - Janvier 2017 : Assemblées générales électorales

IV.- Questions diverses.

- ⊕ Acceptation à l'unanimité de la démission Madame Magali FAUVEAU a/c de l'A.G. 2015, suite sa demande par la réception du courriel, qui vous a été transmis et du courrier de confirmation, souhaitant ne plus tenir présidence de la commission natation synchronisée.
- ⊕ de Christian RICOME : demande que l'encadrement des stages non réalisés par les cadres techniques soient pris en charge au même titre que l'encadrement des sélections.
--> Accord unanime
- ⊕ de Ludivine CRUBELLIER : concernant la date d'examen des officiels A
--> Question déjà posée avec pour réponse début mars en fonction du programme et de l'échéancier des réunions.
- ⊕ de Robert GIL : au sujet des championnats de France en grand bain, qui prend en charge et réserve pour les officiels en immersion des autres comités
--> Il appartient à l'organisateur de réserver l'hébergement des cadres de la FFN et des officiels en immersion. Ceci est noté dans la convention d'organisation signée par le Montpellier 3MUC La FFN rembourse sur factures. N'ayant participé à aucune réunion nous espérons que l'erreur de l'an dernier pour les France en 25m ne se reproduira pas.
- ⊕ de Robert GIL : au sujet des championnats de France en grand bain, officiels à prévenir car seuls seront retenus les officiels présents sur l'ensemble des réunions.
--> Le jury sera composé de 40 personnes y compris le jury désigné par la FFN et les officiels en immersion plus ou moins deux. L'hébergement étant déjà réservé, nous pouvons commencer à constituer le jury.
- ⊕ de Michel GILLES : Relate les profils permis suite à la convention avec l'UFR STAPS de Montpellier ou de nombreux nageurs du cru pourraient poursuivre un cursus universitaire.
- ⊕ de Marc CRUBELLIER : Trouver une date pour rendre visite à CERET dans le but de planifier la prochaine Coupe de France Estivale avec le club et la Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 30

Le Secrétaire Général
Dominique TRAIN

Le Président du Comité
Jacky VAYEUR